LE SERVICE AUX ENTREPRISES
FORMER L'AVENIR

Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Formation

Conduite sécuritaire de charriot élévateur *

Durée :	Formation théorique : 4 heures	Formation pratique : 1 heure par participant, sur les lieux de travail
Calendrier :	Formation théorique : 21 novembre 2018 de 18 h à 22 h	Formation pratique : Le calendrier sera établi avec les participants lors de la formation théorique
Lieu de la formation :	Formation théorique : Centre de formation agricole	819, route Bégin, Saint-Anselme (Québec) Entrée : Atelier de mécanique agricole (section garage) Porte G1
Formateur :	M. Jean Lacasse	Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Éléments de contenu

- Le charriot :
  - types de charriot
  - composantes du charriot
- Les facteurs de risques :
  - liés au conducteur
  - liés aux autres personnes
  - liés au charriot
  - liés à l'environnement physique
  - liés à la charge
  - Liés aux manœuvres
- La vérification du charriot
- Les principes de stabilité
- Les déplacements de la charge
- La conduite en milieu de travail
- Législation, normes et responsabilités

Coût

- 160 $ par personne plus taxes **
- Incluant :
  - Manuel du participant
  - Évaluation théorique et pratique
  - Carte de cariste

Information et inscription

Harold Baillargeon, conseiller en formation
418 883-4610 poste 1801
Harold.baillargeon@cscotesud.qc.ca

Geneviève Gonzalez
418 883-4610 poste 1800
cmbe@cscotesud.qc.ca

* **Cette formation répond aux exigences des articles 256.2 et 256.3 du règlement sur la santé et la sécurité du travail.**

** **Des frais peuvent s'ajouter si le besoin de formation pratique d'une personne excède 1 heure ou si les déplacements du formateur en entreprise excèdent 50 km.**